



APPEL A CANDIDATURE (Prolongation)

Objet : MASTER DE SPECIALISATION EN SANTE PUBLIQUE

Options :

- 1. Management des politiques et systèmes de santé**
 - Management des services et programmes de santé
 - Inspection et qualité des services et des programmes de santé
- 2. Epidémiologie, prévention et contrôle des maladies**
 - Prévention et contrôle des maladies
 - Nutrition et maladies non transmissibles
- 3. Santé, environnement et développement durable**
 - Environnement et santé humaine
- 4. Ecotoxicologie et santé**
- 5. Epidémiologie et biostatistique**
- 6. Santé de la reproduction**

L'Ecole de Santé Publique de l'Université de Lubumbashi tient à vous annoncer une prolongation du recrutement des candidats au MASTER 120 crédits en santé Publique pour l'année académique 2025 – 2026 dans les options ci-haut indiquées.

1. Objectif du projet

Le Projet de formation scientifique au MASTER en santé publique vise d'une part à renforcer les compétences des professionnels de santé et d'autres part,



à préparer la relève académique par l'amélioration des connaissances et des capacités d'analyse ainsi que de prise de décision en santé publique.

2. Profil du diplômé

Le candidat qui aura achevé avec succès l'enseignement inscrit pour l'obtention du MASTER en Santé Publique aura acquis les compétences théoriques et pratiques lui permettant de gérer les systèmes de santé, les projets et services de soins de santé humaine ou animale ainsi que les programmes de prévention et contrôle de maladies et autres problèmes de santé à l'échelle nationale, régionale et internationale. Il pourra aussi le cas échéant, s'inscrire dans un programme de formation doctorale de sa filière de spécialisation.

L'option « **Management des systèmes et services de santé** » assure un enseignement axé sur l'organisation des services de santé, le management des ressources du secteur santé et les capacités de négociation avec les partenaires pour le développement des systèmes de santé complexes.

L'option « **Epidémiologie, Prévention et Contrôle des maladies** » assure une formation dont les compétences sont axées sur la surveillance épidémiologique, le contrôle des maladies et l'analyse des problèmes de santé dans le but de rendre rationnel la prise des décisions en santé publique.

L'option « **Santé, Environnement et développement durable** » offre un enseignement orienté vers la préservation de l'environnement, l'analyse de l'impact des paramètres environnementaux sur la santé humaine dans sa globalité, et le soutien à la prise de décision pour le développement et l'organisation des services de santé publique.

L'option « **Ecotoxicologie et Santé** » forme des Experts spécialisés dans l'évaluation de l'impact des polluants chimiques environnementaux, leur transfert dans les écosystèmes et leurs impacts sur la santé humaine. Cette formation de haut niveau couvre les mécanismes moléculaires jusqu'à la réglementation et débouche sur des postes en recherche scientifique, en expertise ou à en industrie.

L'option « **Epidémiologie et biostatistique** » offre un enseignement basé sur un ensemble d'instruments méthodologiques en statistique et en épidémiologie pour collecter, gérer et utiliser des données de santé.



L'option de « **Santé de la Reproduction** » offre une formation axée sur l'amélioration continue, la qualité de soins de santé de la reproduction (SR) ainsi que la Santé de la Famille et des Groupes Spécifiques (DSFGS). Elle vise la mise en œuvre des soins de santé de la reproduction efficace, la réduction substantielle de la morbi-mortalité maternelle, périnatale, néonatale et fœto-maternelle.

3. Organisation de la formation

Ce programme du MASTER de spécialisation en santé publique est organisé en deux années de formation à temps plein et en présentiel pour les candidats avec expérience professionnelle probante et suffisante. Le candidat retenu devra s'appuyer sur son expérience de terrain pour construire l'enseignement avec l'équipe enseignante.

4. Public Cible

Cet enseignement vise particulièrement les professionnels de la santé et autres acteurs de la santé disposant d'au moins une licence :

- Licenciés en santé publique, médecins, pharmaciens, vétérinaires, gestionnaires, Infirmiers, chirurgiens-dentistes, agronomes, nutritionnistes, sage-femmes, biologistes, sociologues, démographes, statisticiens, informaticiens, économistes, etc.
- Le personnel scientifique des filières des sciences du vivant, les chercheurs et enseignants des écoles et institutions de santé publique sont aussi encouragés à suivre la formation.

5. Critères de sélection

L'admission au Master est conditionnée par la capacité d'accueil de l'Ecole de Santé Publique et la qualité du dossier du candidat. La motivation de ce dernier et la pertinence de son expérience professionnelle sont des atouts que l'équipe de sélection pourra considérer.

Le candidat sera retenu si :

- Il a obtenu son diplôme de licence avec au moins 60 % et est âgé de 50 ans au plus le jour du recrutement.
- Il a obtenu son diplôme de licence (bac+5) et possède une expérience professionnelle pertinente et suffisante de deux ans au moins dans le domaine de la santé.
- Son dossier est jugé complet, conforme aux exigences transmises et indique son appartenance au public cible.
- S'il est personnel enseignant, Il présente un acte d'engagement dans un établissement d'enseignement supérieur et universitaire. Dans ce



cas, il devra avoir une expérience professionnelle pertinente de trois ans au moins en milieu universitaire en qualité d'assistant ou chef de travaux.

- La maîtrise du français et la lecture aisée de l'anglais sont obligatoires.
- La connaissance de l'informatique et l'utilisation des logiciels d'analyse des données constituent un plus.

6. Processus de sélection des candidats

- La sélection des candidats est confiée à un comité de sélection ad hoc qui travaillera en collaboration avec les services compétents de l'Université de Lubumbashi chargés de vérifier la validité des documents fournis par le candidat au MASTER ;
- Il appréciera les motivations des candidats et leurs expériences professionnelles capitalisables ;
- Il veillera à équilibrer la composition du groupe en fonction de l'expérience professionnelle des candidats retenus ; rurale ou urbaine, au service de la zone de santé ou de l'hôpital, etc. Il s'attachera aussi à équilibrer le groupe en fonction du genre des candidats et en fonction des provinces de travail des candidats. Au besoin, le comité de sélection pourra interviewer les candidats.

En plus du nombre de candidats à retenir pour l'année en cours, le comité pourra aussi mettre en liste d'attente quelques candidats appelés à éventuellement remplacer quelqu'un qui se serait désisté.

- Le candidat dont le dossier est incomplet sera éliminé durant cette première phase administrative de la sélection.
- Aucun dossier ne sera admis après la date limite de dépôt inscrite dans cet appel à candidature.
- Aucun suivi individuel du dossier par le candidat ne sera autorisé et dans le cas échéant, cela pourra entraîner le rejet du dossier du candidat.

7. Dossier de candidature

Le dossier de candidature doit être envoyé en ligne à l'adresse mail : inscriptionespunilu26@gmail.com

Après son admission, le candidat est appelé à déposer son dossier en **deux exemplaires reliés** et doit comprendre les pièces suivantes **rangées en ordre comme suit** :

1. Le formulaire ad hoc, en annexe de cet appel à candidature ou téléchargé sur le site www.espunilu.net rempli **correctement et complètement**, avec 2 photos passeports récentes.

- 
2. Une lettre de demande d'inscription incluant également la motivation de faire le master en santé publique.
 3. Un curriculum vitae détaillé.
 4. L'attestation de bonne vie et mœurs et le certificat d'aptitude physique (originaux et récents).
 5. Une copie certifiée conforme à l'original pour chacun des documents suivants : diplôme d'Etat, diplôme de licence, tous les titres et diplômes en langue française (avec traduction par un agent juré, si nécessaire).
 6. Un relevé des cotes obtenues, année par année, pour les études supérieures ou universitaires. En cas d'échec ou année blanche, une attestation de fréquentation (originale) datée d'après l'année concernée est exigée.
 7. Justificatifs officiels ou attestation(s) d'emplois pertinents (originaux) dans le domaine de la Santé Publique de terrain (souhaité).
 8. Une lettre de mise en disponibilité de l'employeur ou responsable hiérarchique et statuaire du candidat.

N.B. : Les documents scannés ne sont pas valables. La connaissance de l'Anglais (lecture aisée) et l'Informatique (PC portable personnel) constituent des atouts pour la réussite au Master.

8. Confirmation de l'inscription au Master :

La confirmation de l'inscription au Master est conditionnée par :

- 1) La notification par la direction de l'Ecole de Santé publique d'un avis favorable d'inscription dans l'une des options organisées ; après examen du dossier par un comité ad hoc conformément **aux points 5 et 6** ci-dessus ;
- 2) Les frais académiques annuels seront communiqués aux candidats retenus qui devront payer pour confirmer leur inscription.

9. Soumission des candidatures

Les dossiers de candidature doivent être envoyés à l'adresse e-mail : inscriptionespunilu26@gmail.com et/ou déposés physiquement à la coordination de master de l'Ecole de Santé Publique entre le **20 juillet et le 31 août 2026** avec la preuve de paiement des frais de cent dollars américains (100 US\$) au compte bancaire TRUST MERCHANT BANK TMB 00017-25000-002057-40501-14 USD, bénéficiaire = « ECOLE DE SANTE PUBLIQUE/DEA », motif = « dépôt dossier candidature Master 120) **au plus tard le 31 août 202 à 16h00.**

Ecole de Santé Publique / Université de Lubumbashi

Avenue Ndjamen (à côté des Cliniques Universitaires)

Commune et ville de Lubumbashi / Province du Katanga

République Démocratique du Congo

Téléphone : + 243 (0) 975 088 438

Emails:

- inscriptionspunilu26@gmail.com

